

aussi, avec respect, approchez, approchez avec foi, un baiser sur ce front candide ! . . . c'est un martyr !

Aucune trace de corruption ne se voyait en lui. Il y avait cependant trois jours qu'il était mort, et il les avait passés dans le foin, dans la terre et dans l'eau.

La mère apprend que son fils est retrouvé. Elle court à Saint-Fierre, mais elle tombe évanouie à l'aspect du fruit de ses entailles si cruellement meurtri.

L'instruction criminelle s'ouvrit immédiatement. Elle se continua dans les formes les plus rigoureuses. De nombreux médecins constatèrent sans peine que l'enfant n'était pas mort dans l'eau. Les plaies n'avaient point l'aspect de contusions, son corps horriblement criblé disait clairement que des mains haineuses avaient à loisir enfoncé leurs aiguillons.

Des miracles nombreux commencèrent à s'opérer et l'un des plus merveilleux était un miracle accusateur. Ce que les Juifs avaient surtout cherché dans le martyre de cette enfant, c'était le sang ; ils furent condamnés par le sang. Dans ce corps exsangue, privé de vie depuis plusieurs jours, une nouvelle effervescence semblait se faire, la vie semblait renaître pour dire au Juif : "Oui, ta race est coupable de mon sang !" Car le sang coulait par les plaies béantes toutes les fois qu'un Juif approchait du saint corps. Les pieux chrétiens épongeaient ce sang bénissant avec des linges blancs qui furent plus tard l'objet d'une vénération spéciale.

On comprend que la maison de Samuel près de laquelle on avait trouvé le cadavre, fut de nouveau visitée avec soin. Là encore, condamnation par le sang. Le sol, pourtant bien lavé, laissa ressortir les taches rouges, surtout à l'endroit du martyre. En vain s'efforça-t-on de le faire disparaître, ce témoignage resta indélébile comme la honte des bourreaux. On trouva au fond d'une armoire une fiole de sang, que Brunette cent fois avait changée de place de peur qu'on ne la trouvât.

L'enquête ainsi continuait sa marche.

Dans les interrogatoires, les visages troublés des Juifs dénonçaient leur culpabilité, leurs réponses embrouillées décelaient leur embarras. Les témoignages devenaient surtout discordants quand il s'agissait de déterminer le moment, les circonstances de l'apparition du corps de la victime dans l'eau. D'ailleurs on connaissait déjà la barbare coutume des Juifs de sacrifier des